

REFLEXION SUR L'IMPACT DE LA CROISSANCE DES TOURISTES ET SON INTERACTION AVEC CELLE DE L'URBANISME

CONSEQUENCES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

Genèse:

Le constat est évident: depuis 3 ou 4 ans, la population de touristes séjournant à Belz ou visitant notre commune, a considérablement augmenté. Aujourd'hui, nous constatons leur présence toute l'année à des taux de fréquentation fluctuant selon les conditions saisonnières.

Il est non moins évident que 3 causes expliquent cette croissance: d'abord une publicité directe, volontaire et financée par des donneurs d'ordre, ou indirecte via les reportages télévisuels sur le Morbihan et les films tournés à Saint Cado, puis des étés particulièrement chauds qui ont poussé des personnes à préférer notre région plus tempérée à leur lieu habituel de villégiature ou de résidence principale soumis à la canicule, et enfin des évènements sanitaires ou géopolitiques qui ont empêché le départ des touristes traditionnellement attirés par les pays étrangers.

La pandémie Covid 19 a, par ailleurs, provoqué des déménagements du fait de la nécessité et de la possibilité du télétravail. Par ailleurs, l'aspiration à une vie hors des très grandes agglomérations génératrices d'une promiscuité, les difficultés de déplacement dues à la densité de la circulation surtout aux heures de pointe, la pollution urbaine et le sentiment d'insécurité ont été des facteurs de mobilité. Cela s'est traduit par des niveaux record d'accession à la propriété par des non locaux.

On a donc constaté en 2020 et 2021 un double afflux: la présence de très nombreux touristes, et l'enracinement de nouveaux habitants propriétaires de résidences principales ou secondaires.

Constats:

Nos infrastructures et nos moyens d'accueil ont peu évolué ces 5 dernières années, hormis la création, âprement contestée par certaines personnes pour des raisons de convenance personnelle, d'un parking paysagé via la place du Niheu à Saint Cado, et la progression de l'offre des gîtes et chambres d'hôte génératrice de revenus substantiels au profit des bailleurs. De plus, la construction de nouveaux logements collectifs ou individuels s'est considérablement développée. L'état de notre réseau routier se dégrade de plus en plus et devient franchement mauvais sur des axes particulièrement sollicités.

En période touristique haute, la circulation des véhicules pose un vrai problème du fait des nuisances sonores, sécuritaires, sanitaires et environnementales. Sur les axes convergeant vers Saint Cado, le trafic est de l'ordre d'une voiture toutes les 1 à 2 minutes en juin, juillet, août, septembre et, à certaines périodes, pour les autres mois (vacances scolaires, week-ends rallongés...).

Par ailleurs, pour toutes sortes de raisons, les touristes à pied donnent l'impression de se croire en zone piétonnière à Saint Cado et ses abords. Ils se soucient fort peu de la circulation des voitures et des vélos, comme si les rues et places leur étaient réservées ! L'absence de trottoirs peut expliquer, en partie, leur comportement. Il faut noter que, sur la place Dran Er Le, l'affichage au sol de l'espace dédié aux piétons en bordure du quai est peu respecté par ces derniers. La dernière incivilité que j'ai notée remonte au dimanche 1er mai 2022 vers 16h: alors que je revenais chez moi en voiture à vitesse très réduite, place Dran Er Le, au milieu de la rue qui passe entre la terrasse du restaurant "Les algues marines" et les places de stationnement voisines réservées aux personnes handicapées, un couple de septuagénaires valides et leur gros chien stationnaient au milieu de cette voie, la face et le regard tournés vers moi. J'ai dû m'arrêter à 2 mètres d'eux car ils restaient immobiles et continuaient à me fixer. Ils ont fini par se déplacer d'un

mètre pour me permettre le passage. J'ai stoppé à leur hauteur, baissé ma vitre et leur ai dit: "pourquoi êtes vous restés au milieu de cette rue ?". Il y a eu un silence, et alors que je repartais, l'homme (corpulent) a déclaré: "pour t'emm..der". Pour avoir déjà entendu dans un passé récent, des propos très désobligeants à l'égard des Bretons, tenus par un touriste qui s'était introduit dans mon jardin, cet exemple n'est pas aussi rare qu'on pourrait penser. Dans 90% des cas les visiteurs de Saint Cado occupent la voirie sans tenir compte des automobilistes, ce qui est dangereux et pénible, notamment pour les riverains. Pourquoi les habitants résidents de Belz continueraient ils à pâtir de leurs caprices et parfois mépris ?

Si, jusqu'en 2018, nos moyens sanitaires réussissaient à satisfaire les besoins de la population, aujourd'hui il devient difficile de se faire soigner. Avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nombreux touristes et le vieillissement de la population belzoise, nos forces sanitaires deviennent nettement insuffisantes. Les personnes qui ont dû se faire soigner lors de pics de touristes, l'ont constaté à leurs dépens. Dans le meilleur des cas, elles ont trouvé la solution à Vannes ou Lorient moyennant d'énormes temps d'attente, les mêmes causes produisant des effets identiques. Pour information, le délai pour un rendez-vous avec son médecin traitant est passé, ce début juillet 2022, de 2 à 3 semaines au minimum...

Pour des raisons analogues et compte tenu que l'accroissement du nombre d'habitants par migration provoque généralement une hausse de la délinquance et de la consommation de la drogue, on peut alors, à juste titre, s'interroger sur l'adéquation à court terme entre nos moyens et nos besoins sécuritaires (gendarmerie, pompiers) en analysant les différents aspects de cette question.

On peut aussi se poser des questions sur les limites de nos capacités actuelles d'alimentation en eau potable, de collecte et de traitement des déchets ménagers et des eaux usées. Les installations du tout à l'égout sous vide ont été dimensionnées dans les années 1990, voire antérieurement, pour répondre aux besoins d'une population prévisible. Dans quelle mesure la station d'épuration de Kernevé à Plouharnel est-elle en capacité de traiter les eaux usées de la commune de Belz, avec intégration des futures habitations et de l'afflux des touristes? Par ailleurs, les besoins en eau potable augmentent avec l'accroissement du nombre d'abonnés et le surcroît de consommation du fait des vacanciers et visiteurs. Or, la ressource en eau du département est limitée; elle est confrontée aux changements de régimes hydriques et aux épisodes de sécheresse dont la fréquence s'accroît avec le réchauffement climatique constaté. Pour la deuxième année consécutive, le Morbihan s'achemine vers une pluviométrie annuelle de 300 mm comme en 2021, voire moins, soit 3 fois moins que celle des années 2020 et 2019 !

Enfin, sur un plan sociétal, cet afflux touristique et cet enracinement local ont généré une forte inflation de l'immobilier locatif et privatif (accession à la propriété), ce qui accentue la fracture sociale, conséquence difficile à admettre par les couches à faibles revenus et plus encore par celles en dessous du seuil de pauvreté. Ceci constitue une source de rancœurs, donc de tensions potentielles. Les jeunes générations ont de grosses difficultés à se loger. L'accession à la propriété dans les communes proches du littoral, donc de Belz, leur est impossible. De ce fait, elles sont conduites à s'installer dans des communes retirées, donc souvent éloignées de leur lieu de travail, d'où une augmentation fort préjudiciable de leurs frais de transport et l'accroissement de la pollution automobile. A titre d'exemple, je citerai le cas actuel d'un jeune couple de salariés qui a dû quitter un gîte locatif situé à une dizaine de kilomètres de Belz au nord de la voie express Lorient/Vannes. Ces personnes se sont retrouvées sans abri à la fin du printemps car, alors, cette location était dévolue aux touristes. A ma question "où logez vous maintenant ?", la jeune femme, qui travaille à Belz, m'a dit avec une grande tristesse: "nous vivons dehors" ! Ceci est difficile à entendre et à accepter.

En résumé, on peut en conclure que nous avons atteint, ou quasi atteint les limites structurelles de capacité d'accueil des touristes et de nouveaux résidents.

Enseignements et axes d'actions:

Suite à ces constats et à leurs conséquences, il paraît impensable de faire comme l'autruche qui plonge sa tête dans le sable pour ne pas voir ce qui se passe autour d'elle, autrement dit de ne pas chercher des moyens de régulation des flux des touristes et des nouveaux candidats à l'accession à la propriété

venant d'une autre région, et d'attendre sans agir que de graves problèmes surviennent pour devoir prendre des décisions "à chaud".

La création d'une cellule d'observation, de réflexion et de gestion des migrations des touristes avec intégration des fluctuations des accessions à la propriété devient une nécessité absolue, si elle n'existe pas aujourd'hui.

Il est indispensable d'avoir des éléments quantitatifs pour la connaissance des tendances afin de décider des moyens et des actions à financer et à mettre en place pour ne pas se trouver complètement démuné de solution face à un problème majeur dû à une surpopulation. Il importe que ce comptage différencie d'une part les vacanciers logés sur Belz et les communes adjacentes, d'autre part des touristes en visite à Belz. La première phase consiste donc en la définition de critères chiffrés, des moyens et de la fréquence de leur collecte en vue de l'établissement d'un véritable tableau de bord. Ceci doit être le premier objectif de cet observatoire. Ensuite doivent venir la mise en œuvre, le suivi et l'exploitation de ce tableau de bord. Cela passe par l'utilisation de solutions techniques d'avant garde et donc, l'appel à des compétences adaptées. Ce pourrait être un sujet de stage et d'une soutenance de recherche pour un (e) étudiant (e) d'une école niveau ingénieur en informatique ou Ecole Centrale, Mines, INSA... Si des dénombrements existent déjà, il faut examiner comment on peut les faire évoluer en fonction des objectifs du futur tableau de bord. Est ce que l'office de tourisme de Belz et celui de la Communauté de communes AQTA disposent aujourd'hui de ce type de données ?

Toute action publicitaire directe, donc coûteuse, doit être arrêtée car la vague touristique est là: il est non seulement inutile mais dangereux, de vouloir l'accroître encore et toujours de façon aveugle puisqu'aujourd'hui nous atteignons nos limites d'hébergement, de stationnement, de circulation et de support sanitaire. Depuis quelques temps, l'action de promotion touristique est conduite par AQTA, peut être en lien avec le Conseil Départemental, voire le Conseil Régional. De mon point de vue, cette organisation communautaire peut faciliter la maîtrise de l'action publicitaire mais encore faut il lui faire admettre la nécessité d'une volonté d'agir avec vigilance. Il est toujours difficile de faire bouger de grosses structures. Cela passe par une action concertée, argumentée, responsable et déterminée. Un des moyens bien connu consiste à réduire le budget alloué aux secteurs que l'on met sous contrôle, en l'occurrence la publicité touristique. Est il nécessaire de vanter les attraits touristiques de Carnac et de ses environs lors du bulletin météorologique de FR3 Bretagne comme cela a été le cas pendant très longtemps à la fin de l'hiver dernier, ou d'afficher systématiquement l'îlot du Nichtarguer à l'ouverture d'un moteur de recherche via internet et dans les stations du métro parisien comme cela s'est produit ?

Récemment, la presse locale a donné quelques informations sur les orientations du dernier conseil communautaire d'AQTA concernant la volonté de développement de l'économie locale par l'accroissement de l'activité touristique. Le plan a été approuvé à la quasi unanimité, un conseiller communautaire a cependant déclaré que les touristes étaient "mal venus" dans sa commune. La route tracée est tout simplement à l'opposé de ce qui est dit dans ce document puisqu'elle nie les conséquences factuelles constatées. La France doit recréer l'industrialisation qu'elle a laissée partir, notamment en Chine et les nations de l'est européen et du Maghreb, durant ces 30 dernières années. On a mesuré récemment les conséquences de ce laisser faire. Plutôt que vouloir faire reposer notre économie locale sur l'activité touristique donc sur la notion exclusive de service, bien fragile, il serait préférable de rechercher des sources de développements productifs. Certes, cela demande des efforts d'une autre dimension et d'une autre nature que le simple fait d'ouvrir en grand "les portes" à l'afflux des touristes via les spots publicitaires, et, ce faisant, d'hypothéquer à court terme notre patrimoine environnemental sans se soucier des conséquences à venir. En fait, l'économie touristique profite d'abord aux fournisseurs de service dont l'hébergement et aux commerçants intermédiaires dont les cafés et restaurants. A contrario, outre une bien meilleure pérennité, l'économie productrice facilite une répartition plus équitable de la richesse entre ses acteurs.

Il est à noter que le plan du développement du tourisme dans le périmètre d'AQTA n'est décrit nulle part, à moins qu'il faille se livrer à un parcours du combattant pour y accéder.

Compte tenu de la progression des touristes et des logements, dès à présent, il faut définir un réseau convenable pour l'accès aux sites visités, emprunté par les véhicules (voitures et deux roues), c'est à dire:

- en bon état et de capacité suffisante
- avec des flux de circulation équilibrés entre les différentes voies, ce qui suppose une modélisation, un comptage et un fléchage explicite pour les destinations, voire l'institution de sens obligatoires de circulation en période touristique haute
- avec des flux de circulation équitablement répartis entre les axes pour fluidifier le trafic et diminuer le ressenti négatif des riverains d'axes aujourd'hui surchargés
- incluant des emplacements de stationnement
- comportant des pistes cyclables.

Des panneaux directionnels viennent d'être posés dans le secteur rue du moulin des oies, rue de Kerentreh, rue de la fontaine. Ils sont en ligne avec les suggestions figurant ci-avant. On note une amélioration du trafic. A l'automne prochain, il serait intéressant de faire le bilan de leur impact sur les flux circulatoires et de procéder à d'éventuels ajustements.

Il faut certainement obliger les touristes, hors les usagers prioritaires (personnes handicapées, soignants et aides ménagères, livreurs, pompiers, police, taxis et ambulances, riverains), à laisser leur véhicule dans des parkings bien en amont des sites visités.

Il faut sans doute penser à mettre en service un affichage du nombre de places disponibles dans les parkings, avec déport à distance de cet affichage, notamment pour le parking paysagé de Saint Cado et ceux de la rue du Moulin des Oies, pour éviter des mouvements inutiles de véhicules cherchant à stationner et le stationnement de rue "envahisseur" mal accepté par les résidents riverains, notamment pour des raisons de sécurité routière lors de leur sortie de chez eux. Les techniques actuelles permettent la mise en place d'une gestion du stationnement en temps réel.

Il faut aussi décider le stationnement distant des camping cars, pour des raisons évidentes d'encombrement et de pollution sonore, atmosphérique et visuelle.

La pollution de l'air est en effet visible à Saint Cado: depuis peu, on constate le dépôt d'une poussière noire sur les croisées des fenêtres des habitations situées en bordure des rues, alors que dans les années antérieures cela n'existait pas. Il n'y avait que des traces de terre naturelle ocre apportée par le vent.

Ne pas revenir sur ce qui s'est passé dans la soirée du 13 juillet dernier est tout simplement impossible: l'amicale des pompiers a été autorisée à organiser sa traditionnelle fête populaire comportant la vente de repas et de boissons, de la musique probablement à danser, un feu d'artifice. Le secteur de Saint Cado a été submergé par une vague humaine (3000 personnes selon un membre de l'organisation) et un nombre impressionnant de voitures provoquant la saturation complète des voies d'accès depuis Croix Jean, pour ne citer que cet exemple. Des résidents qui s'étaient absentés pour quelques heures, ont trouvé à leur retour des véhicules stationnés dans leur jardin, à tel point qu'ils n'ont pas pu rentrer leur voiture ni chez eux ni à proximité! Il est facile d'imaginer ce qui ce serait produit si, par malheur, il avait fallu venir en urgence secourir une personne en danger sanitaire ou sécuritaire, ou éteindre un incendie. La conclusion est claire: il faut que les responsables de l'ordre public fixent une jauge de participants à ce type d'évènement tenant compte de l'espace disponible pour les personnes et les véhicules. Il faut que les organisateurs de cet évènementiel s'engagent à la mise en place des moyens de comptage des entrées/sorties et de gestion adéquate des accès. Cela peut être fait en partie par l'émission de tickets d'entrée. Des règles de circulation et de stationnement des véhicules doivent être définies et appliquées de façon rigoureuse. Il ne faut pas attendre la catastrophe pour agir car il sera trop tard. La capacité d'accueil de spectateurs sur le port de Saint Cado n'est pas illimitée, elle constitue une contrainte physique incontournable, d'où la stricte nécessité d'une jauge de participants à une fête ou une soirée.

Si un accident sérieux ou une catastrophe se produisait, il devrait être possible d'en trouver rapidement et clairement le ou les responsables et d'éviter ainsi la dilution de la responsabilité qui empêche les sanctions envers les fautifs et les dédommagements aux victimes. Il faut garder en mémoire

que les réactions et les mouvements d'une foule sont difficilement prévisibles et contrôlables sauf si des moyens très importants sont déployés.

Nota: en date du 25 juillet 2022, une note spécifiant les conditions de circulation dans la commune le 6 août, jour de la fête à Saint Cado émise par Mr le maire de Belz vient d'être distribuée à la population concernée. Ces directives correspondent à certaines des attentes spécifiées dans mon document.

D'après le PLU, il apparaît que l'urbanisation de Belz va se poursuivre notamment dans le secteur de Saint Cado et dans celui situé entre le Moulin des Oies et Saint Cado. Augmenter de façon significative le nombre de logements dans ces zones ne va pas dans le sens de la fluidification et la sécurisation du trafic routier, bien au contraire. Cela s'oppose complètement à ce qui est dit plus haut. Par contre, il est vital pour les populations résidant dans les sites touristiques, ou dans leur périphérie, que soient prévus, pour l'accueil des touristes, des espaces de stationnement paysagés de taille suffisante.

La police municipale et la gendarmerie doivent être vues d'avantage dans les secteurs très touristiques.

Si Belz est "condamné" à une croissance de ses habitants, il est évident qu'il faut éviter que la construction importante de logements se fasse dans les secteurs très prisés des touristes ou à leur proximité. Il paraît nécessaire de trouver d'autres solutions dont, par exemple, le développement des villages situés à l'intérieur du territoire communal plutôt que près du littoral déjà fortement sollicité, et qui doit être préservé. Il paraîtrait préférable de créer des aires de stationnement plutôt que des lotissements, et d'étudier la possibilité de rotation d'un ou plusieurs minibus électriques, gratuits si possible, chargés de la conduite aller et retour entre ces lieux de dépôt des véhicules personnels et les sites à visiter. De plus, la construction intensive de logements détruit la végétation pourtant si nécessaire pour la préservation de la diversité des espèces, de l'hydrométrie, des paramètres naturels qui agissent sur le climat.

Il est tout aussi évident qu'il ne faut pas amplifier de façon irraisonnée l'afflux des visiteurs. A ce titre, le projet de sentier côtier (SPPL) de la pointe du Levin au Pont Lorois n'a pas été évalué de façon globale avec mise en évidence, en toute objectivité, de ses retombées positives et négatives. Il paraît relever d'une décision politique unilatérale. Si ce projet se matérialise en 2022 ou 2023, la courbe du nombre de touristes envahissant Belz va s'infléchir vers une croissance exponentielle, et cela se traduira par une perte de contrôle des flux tant des piétons que des véhicules, d'autant plus que cette route piétonnière deviendra rapidement un maillon du sentier de grande randonnée, le GR34. A ce problème, s'ajouteront des effets désastreux et indélébiles sur l'environnement, les écosystèmes, l'hydrométrie, la flore et la faune. Il serait grandement préférable de sanctuariser l'ensemble du bassin de la ria d'Etel afin de protéger le littoral, la faune et la flore, donc la qualité environnementale, plutôt que d'accentuer fortement la destruction de ce patrimoine par la création d'une route piétonnière en périphérie de ce site fragile comportant des zones humides. Les prévisions de montée de la mer doivent être prises en compte. L'aménagement de lieux pédagogiques d'observation des paysages, des oiseaux et de la flore serait hautement préférable à un sentier aux effets dévastateurs. Ce projet de SPPL repose sur un arrêté préfectoral de 1991 comme me l'a répété 3 fois la chef de projet de le DDTM56, fin janvier 2022: 31 ans ont passé et pendant ce temps la problématique environnementale a évolué dangereusement. Il se pose aujourd'hui une question essentielle pour l'avenir de la notion de vie sur la Terre dans les dix ans à venir. Ce projet doit donc être remis sur la table de la réflexion, de façon transparente et participative.

Tout ceci relève d'une rare évidence au regard de toutes les détériorations de l'espace naturel observables en 2022. La canicule que nous vivons en ce moment, l'extrême sécheresse de nos sols, la faiblesse du Gulf Stream qui explique la fraîcheur anormale de la mer malgré la chaleur atmosphérique, aujourd'hui, près de nos côtes, sont des signaux matériels indiscutables de l'évolution climatique en cours.

Il faut trouver des moyens de changer le comportement des touristes piétons qui circulent de façon irresponsable, comme s'ils étaient en zone piétonnière, gênant les riverains qui ont besoin de passer en voiture pour rentrer ou sortir de chez eux. Le meilleur "mauvais exemple" se trouve sur la place Dran Er Le et la rue de Saint Cado où, même en période basse de fréquentation touristique, on constate des piétons qui y déambulent ou s'immobilisent soudainement sans se soucier des automobilistes. Il est impératif de

faire respecter la tenue en laisse des chiens sur tous les espaces publics de la commune et la gestion de leurs déjections par leurs propriétaires. Une présence plus réelle de la police municipale est souhaitée pour sensibiliser les piétons. La solution n'est peut être pas facile à trouver mais il est nécessaire d'en imaginer une.

Il faut agir aussi sur la vitesse autorisée pour les véhicules motorisés car tous les jours des véhicules roulent beaucoup trop vite. Une limite à 30 km/h est à mettre en place sur tout le secteur de St-Cado, de même que dans tous les autres lieux touristiques de la commune. Toutes ces mesures visant à réguler le trafic routier et le stationnement reposent sur un socle commun, celui de la rigueur, faute de quoi nous allons vers le chaos.

Au plan sanitaire, il faut pouvoir accroître le nombre de médecins, soit de façon permanente, soit, à défaut, de façon temporaire pendant les périodes à forte densité de touristes. L'Agence Régionale de Santé peut elle être sollicitée pour une aide ? Faut il mettre à disposition des locaux municipaux ou communautaires adaptés aux soins puis faire appel à des internes par des relations constantes avec les CHUs et l'aide de nos médecins actuels qui sont concernés par ce problème et qui ont certainement de bonnes idées ? Peut on envisager l'aide des services de santé de l'armée ? Il faut aussi avoir une concertation avec tous les cabinets d'infirmier privés afin de mesurer le besoin éventuel d'infirmières et infirmiers supplémentaires, et trouver, si besoin, des solutions adaptées. Le contexte sanitaire national actuel ne favorise pas l'émergence d'une solution, d'où la nécessité d'une action volontariste.

Au plan sécuritaire, la première action consiste en un travail d'évaluation des besoins, en collaboration avec les forces de gendarmerie et des pompiers. A partir des conclusions, il conviendrait d'agir auprès des décideurs de l'Etat qui gèrent ces ressources, en vue d'une adaptation des moyens alloués.

Pour ce qui est de l'accession à la propriété, des règles devraient être établies pour la régulation du marché via une limitation des résidences secondaires, quitte à devoir provoquer l'évolution du cadre légal. Il est clair que cela ne pourra être mis en place qu'après un travail acharné de personnes compétentes, habilitées et courageuses.

Belz a beaucoup changé: ce n'est plus un petit coin peu connu, fait de mer, de campagne verdoyante et de maisons bretonnes, empreint de paix, de respect et de solidarité, à l'image de ses nombreux marins. Aujourd'hui, les touristes y viennent de toute la France et des personnes lassent de vivre dans des agglomérations énormes y recherchent un havre de tranquillité. Le paysage évolue, l'habitat se modifie. Dans peu d'années, les aspects qui font l'identité bretonne, auront à jamais disparu.

Ce double mouvement nécessite une grande clairvoyance de la part des décideurs pour éviter que Belz ne soit frappé à jamais du fléau du "mal vivre" comme en souffrent maintenant tant d'autres villes et régions qui n'ont pas su maîtriser leur croissance. Trouver des solutions suppose une volonté d'action concertée et rigoureuse au plan local, communautaire et départemental, associée à une démarche citoyenne basée sur l'échange, l'écoute, l'approche critique positive.

Aujourd'hui, toute action d'aménagement du territoire doit en tout premier lieu répondre à une seule question que doivent se poser les décideurs: est ce que notre décision est conforme à des objectifs écologiques essentiels à la vie sur terre après 2030, c'est à dire demain ? Ces mêmes décideurs doivent aussi choisir entre 2 objectifs moyen et long terme: développer le quantitatif concernant le nombre de logements résidentiels et touristiques ou privilégier le qualitatif concernant l'environnement, la qualité de vie et l'égalité des chances. Il importe d'avoir une vision claire et partagée de notre futur cadre de vie.

Par ailleurs, il paraît vital de ne pas faire reposer l'économie locale sur la seule activité touristique soumise aux aléas sanitaires et économiques mais d'explorer des voies de développements à caractère industriel ou technologique, novateurs et productifs, et générant une réelle valeur ajoutée. Pour cela, il semblerait opportun de saisir la tendance naissante d'une volonté politique et économique de réindustrialisation de la zone européenne associée à la recherche active de nouveaux processus, au sens

large du terme. La conception et la production des composants électroniques, la fabrication des médicaments et des appareils d'inspection du corps humain, la production de matériels nécessaires à notre industrie, à notre commerce et à notre consommation, l'élaboration de modèles basés sur l'intelligence artificielle appliqués à la santé, au marketing, à la finance, à la formation, à la défense, à la maintenance des matériels, à l'astrophysique, font partie des espaces perdus et à reconquérir, ou des outils émergents, de haute technologie qui sont à conquérir. Il en est d'autres qui ont trait au recyclage des déchets, notamment tous les résidus de végétaux générateurs de méthane, source d'énergie, ou d'engrais naturels préférables aux engrais chimiques destructeurs, ou de matériau servant à l'isolation thermique, et la récupération des métaux rares et l'acier, le cuivre, l'aluminium... activité qui préserve les gisements primaires de minerais. La réparation locale des appareils d'électroménager et de bricolage, des ordinateurs, tablettes et téléphones, des téléviseurs et lecteurs de DVD et CD, des vélos électriques, créerait des emplois et éviterait le gaspillage des ressources. La polyculture naturelle, l'élevage sans produits chimiques, l'algoculture doivent être encouragés car le soutien pour ces disciplines induirait des marchés donc des emplois et sauverait ainsi notre agriculture de la faillite. La création de systèmes d'ancrage des éoliennes flottantes loin des côtes en milieu marin aiderait à l'implantation de ces sources d'énergie renouvelable et offrirait des emplois. La région Bretagne a certainement une carte à jouer car elle a une bonne capacité à former des ingénieurs et des techniciens, car elle a toujours su relever les défis, car son image est plutôt bonne, ce qui peut être un atout aux yeux des investisseurs.

Ce document n'a qu'un seul but, apporter des éléments de réflexion concernant des actions en cours ou à venir, porteuses de déséquilibres très dangereux pour notre mode de vie à moyen terme, et celles qui, au contraire, conduiraient au maintien d'un équilibre harmonieux entre les êtres humains entre eux et avec notre mère, la nature. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche participative, citoyenne et démocratique. Ce faisant, elle ne relève en aucune manière ni d'une volonté stérile de contestation systématique, ni d'une démarche à des fins personnelles puisqu'elle reprend les propos clairvoyants de bon nombre d'habitants d'ici.

Charles Leborgne